

Double arnaque de  
NoneStopTracks et Luomedia  
via les « victimes » Telenet et  
VISA

Vers 1.0

## Table of Contents

I.	Dépossession .....	2
II.	Mes présomptions .....	2
III.	Un exemple probable de chaîne de solidarité entre pirates .....	3
IV.	La déresponsabilisation lâche (par définition) de certains acteurs du système : fournisseurs et opérateurs sont infaillibles, comme l'Etat .....	4
	Telenet .....	4
	VISA.....	4
V.	Le summum de l'inefficience sinon pour mettre le client en danger .....	5
VI.	Description des différentes étapes de l'arnaque.....	6
VII.	Simulacre d'enquête de satisfaction, captures d'écran .....	7
	Screenshot 1.....	8
	Screenshot 2.....	9
	Screenshot 3.....	10
	Screenshot 4.....	11
	Screenshot 5.....	12
	Screenshot 6.....	13
	ANNEXE I - Première occurrence de l'arnaque .....	14
	ANNEXE II – Luomedia dans la liste des sites frauduleux .....	16
	ANNEXE III – Echange de courriels avec Luomedia .....	17

## I. Dépossession

Certains juges semblent d'une grande indulgence  
Pour ces crabes géants qui agitent leurs pinces.  
Les plus grands voleurs sont traités comme des princes  
Avec lesquels ils oeuvrent en intelligence.

Ce n'est rien si l'on vous arrache un lambeau de peau,  
Il ne repoussera jamais mais les pinces, elles,  
Repoussent à une vitesse qui leur donne des ailes  
Pour vous arracher encore un petit morceau.

On ne laisse pas le temps à la moindre plaie  
De se fermer. Déjà une autre est infligée.  
Entaille plus profonde, écorchure plus large.

De nouveaux voleurs viennent de tous les horizons  
Pour en rajouter à vos taxes, à vos charges.  
La justice n'y prête pas grande attention.

La magistrature se disant débordée et en manque de moyen, ce document est en partie fondé sur l'espoir que la cyberpolice pourra confondre ces malfrats de la Toile, les neutraliser et les éradiquer. Il semble que cela ne puisse s'envisager sans une coordination de différents corps de police (Belgique, France, Outre-Manche dans ce cas). Les victimes comme moi-même ne sont malheureusement pas capables de fournir un rapport structuré comme j'ai tenté d'y parvenir. Elles sont désespérées, bredouillantes et même effrayées par les menaces juridiques que ces bandits ont le front de leur brandir si elles persistent à se plaindre comme j'en témoigne dans l'annexe II.

## II. Mes présomptions

Il me semble que ni Telenet ni VISA n'assument leurs responsabilités respectives dans cette affaire. Voir en annexe ce qui s'est produit en premier lieu. J'écris « victimes » entre guillemets car la seule victime, c'est le client, en l'occurrence moi-même.

Pour connaître un numéro de carte de crédit afin de la débiter alors que ce paiement ne correspond à aucun service demandé, à aucun achat, à aucune forme de contrat « signé » numériquement, il y a de multiples possibilités dont celle-ci : la base de données des clients

de Telenet a été piratée afin de prendre possession des numéros de compte / carte des clients de cet opérateur.

Ce n'est qu'extrapolation, mais il n'est pas exclu qu'un employé de Telenet transmette ces données à des pirates pour qu'ils en fassent ce que j'illustre ci-dessous, étape par étape, avec des copies d'écran. Je n'accuse pas Telenet. Je n'ai d'ailleurs aucune information à ma disposition pour le mettre en cause. Ce que je n'aime pas, c'est la façon très légère dont cet opérateur se dégage de toute responsabilité, dont éventuellement celle d'avoir une base de données des clients trop perméable ou même de laisser courir une sorte de trafic des numéros de cartes que des pirates exploitent évidemment sans vergogne.

Cette hypothèse que j'avance sur la tangente de l'accusation diffamatoire (c'est commode, la diffamation pour vous faire taire quand vous êtes fondé à émettre certaines protestations) vaut également pour VISA qui pourrait de même se livrer à un trafic de numéros de carte afin de permettre à des « aliens » malveillants d'y effectuer des prélèvements illégaux, pour des services que vous n'avez jamais demandé.

### III. Un exemple probable de chaîne de solidarité entre pirates

Comme par hasard (tel que je l'explique en annexe), un autre parasite s'est immédiatement greffé à l'arnaque NoneStopTracks. Il s'agit de Luomedia répertorié dans les sites suspects. Vous devriez le savoir à FedPol, cet organisme prétend sécuriser les transactions effectuées via l'internet. Je n'ai jamais demandé à Luomedia de sécuriser mes transactions sur internet, qu'il s'agisse d'un abonnement ADOBE Dreamweaver, de l'achat d'un livre de poésie ou d'une casserole via Amazon.

Je finis par m'apercevoir que NoneStopTracks me prélève 65 EUR par mois pour un type de service que j'exécra et qui n'existe peut-être même pas (je n'ai pas vérifié : film et musique à volonté, dans un faisceau de genres présentant peu de chance de contenir ce que j'apprécie vraiment dans ces domaines). Puis je note presque aussitôt après que cette espèce de méduse luminescente Luomedia a enveloppé mon compte VISA de ses filaments urticants : 45 EUR.

On n'a même pas besoin de savoir compter :

NoneStopTracks : 65 EUR

Luomedia : 45 EUR

110 EURO par mois pour rien. On me fait payer 110 EUR par mois pour de la merde et du vent que je ne consomme pas.

Je ne crois pas en une simple corrélation, mais en une relation de cause à effet : les pirates de NoneStopTracks relayent les numéros de cartes à Luomedia prétendant sécuriser les transactions bancaires via l'internet et aider à les gérer (ils se confèrent donc même un rôle

de conseiller). La rapidité avec laquelle les choses se sont enchaînées m'incline donc à retenir une relation de cause à effet.

Cause : NoneStopTracks trouve une proie (la proie tombe plus ou moins dans le panneau).

Effet : NoneStopTracks en balance un partie dans la gueule de Luomedia. Il s'agit d'un système de prédation par relais. Autrement dit, ces organismes pirates ou pour le moins suspects se partagent le morceau et fonctionnent de conserve sur base d'un système d'alerte automatisé dont l'effet est presque immédiat.

#### IV. La déresponsabilisation lâche (par définition) de certains acteurs du système : fournisseurs et opérateurs sont infaillibles, comme l'Etat

Telenet

Je téléphone donc à Telenet qui ne se reconnaît pas (sans doute à juste titre) dans ce genre de procédé, mais Telenet me laisse me débrouiller seul avec son double maléfique, leur jumeau virtuel. Ce n'est pas leur problème. C'est le mien. Celui du client hameçonné. Ils ne se poseraient même pas la question de savoir s'il n'y aurait pas quelqu'un qui pêcherait à la ligne sur leur gros bateau. Et tous ces clients naïfs surnageant dans son sillage et qui happent l'hameçon, n'ont qu'à en retenir la leçon !

Si Telenet prétend être à l'abri de ce genre de choses, qu'il retienne cette leçon : j'ai travaillé en R&D Pharma pendant 9 ans. La société a fini par s'apercevoir qu'elle hébergeait un espion russe, un homme effacé et affable, insignifiant, un falot dont le type slave était à peine perceptible, un physique de concierge. Je ne lui ai jamais adressé un mot et d'ailleurs, on ne le voyait jamais. Il s'auto-confinait, comme une taupe.

Il a fallu à l'UCB des années avant de s'en rendre compte, des années durant lesquelles ils communiquait des données à Moscou où il fut ré-expédié sur le champ (mais après combien de temps). Il n'a sans doute pas pu communiquer la moindre donnée essentielle. Mais Moscou l'avait placé là comme un pion en sentinelle, pour faire son petit rapport même si rien d'intéressant dans le monde pharmaceutique n'était à sa portée.

En revanche, les numéros de cartes bancaires, les bases de données des clients, c'est immédiatement rentable.

VISA

Je téléphone à VISA (et dépose ensuite une plainte censée mener à une investigation – l'espoir fait vivre). Je demande d'empêcher ces organismes de continuer de prélever sur mon compte. Une femme machouillant son français de façon très pénible comme si elle avait des chenilles sur la langue, m'explique qu'ils ne peuvent pas faire cela.

VISA est donc incapable de (ou ne veut pas) bloquer un bénéficiaire illégal ! L'argument « génial » consiste en ce que l'organisation pirate, connaissant mon numéro de carte, parviendra toujours à en faire mauvais usage, d'une façon ou d'une autre. Donc il n'y a pas

d'autres solutions que de bloquer ma carte et d'en demander une nouvelle, avec un nouveau numéro évidemment. Quelle système barbare ! Il serait pourtant simple de bloquer ces prélèvements ou virements automatiques, peu importe, en premier lieu à la demande du client lésé. Me semble-t-il.

Au lieu de bloquer un faux bénéficiaire, on me demande de couper, de me couper de tous mes bénéficiaires normaux et légaux avec les inconvénients qui s'ensuivent comme le fait de devoir modifier mes paramètres de comptes pour les différents abonnements relatifs à des logiciels, entre autres choses. Donc, VISA au lieu de scier une branche, vous demande de couper l'arbre. C'est brillant ! Oui, certes, l'arbre est vite remplacé. Une semaine de délais tout de même avant d'avoir une nouvelle carte mais ce sont surtout tous les tracas administratifs qui résultent de ce type de changement qui sont les plus dérangeants.

Il n'est pas toujours si facile de faire comprendre à certains systèmes qu'ils doivent vous débiter sur un autre compte. Tout est toujours si facile et limpide, à les en croire, et prend effet immédiatement ! Vous vous rendez compte qu'il n'en est rien. Vous recevez des notifications alléguant que le montant n'a pu être prélevé sur votre ancienne carte ! (alors que vous avez introduit toutes les données relatives à la nouvelle). CCleaner (le nettoyeur de disque, défragmenteur utile mais peu probant ceci dit) me demande régulièrement de renouveler mon abonnement, car il aurait expiré alors que je viens de le renouveler pour deux ans (facture de Cleverbridge à l'appui), mais au moins ils ne suspendent pas leurs services. Leur marketing espère peut-être qu'en insistant, ils parviendront à me faire payer deux fois pour la même chose, puis trois, et ainsi de suite.

Je les ai menacé dans leur langue de porter plainte pour harcèlement s'il continuait de me demander de payer ce que j'ai déjà payé : aucune réaction et ils continuent. Voulez-vous que j'en remette une couche par rapport à certains produits Microsoft ? Inutile, je pense.

Donc, il est très facile pour VISA de vous suggérer de bloquer la carte et d'en changer, en faisant mine d'ignorer toutes les difficultés administratives résultant de l'incompétence crasse de certains créditeurs d'autant plus qu'ils sont géographiquement éloignés et hors de portée de la police du pays de leur victime.

## V. [Le summum de l'inefficience sinon pour mettre le client en danger](#)

VISA me demande de téléphoner à NoneStopTracks, injoignable par courriel \*, pas d'adresse virtuelle et encore moins réelle. En tous cas, si cela existe, cela n'est pas précisé sur leur site web, ce qui est déjà éminemment suspect. VISA m'impose de leur téléphoner pour leur demander de cesser de me débiter, condition à laquelle ils lanceraient une investigation au terme de laquelle se dessinerait une possibilité de remboursement... Un numéro de téléphone est en effet précisé sur leur site web mais si je téléphone à des pirates, ceux-ci peuvent tout aussi bien pirater mon smartphone. Se servir de mon numéro de toutes les

façons possibles, lancer de faux appels en mon nom, passer des commandes, etc. Quel judicieux conseil de la part de VISA ! Je n'ai donc évidemment pas téléphoné à ces crapules.

(\*) Ou j'étais affecté d'une certaine cécité à ce moment-là pour ne pas avoir vu cette adresse mail ou ils l'ont ajoutée assez récemment au bas de leur page d'accueil : help@nonestoptracks.com (sur <https://www.nonestoptracks.com/>). Notez que je ne veux pas en faire usage pour leur demander de cesser leurs prélèvements illégaux et, dans un espoir tout à fait surréaliste, d'être remboursé par eux. Autant croire au Père Noël et la période est passée. Je sou mets ceci à votre appréciation : puis-je ou non prendre ce risque, le risque que par représaille, ils pompent tout à coup un maximum de ma VISA. Voici le prototype de mail que je me retiens d'envoyer à ces bandits londoniens :

**Subject : stop NoneStopTracks**

**I ask you to stop debiting Nicole D's VISA card (the number will be communicated to you in a more secure environment and under police surveillance) for a service we have never asked you for and which we are not interested in.**

Il s'agit de la carte de crédit de ma compagne, mais comme je le répète en annexe, cela ne change rien à l'affaire. Ma situation financière m'a fait échouer à la banque de la Poste, qui ne propose pas de carte de crédit comme VISA.

## VI. Description des différentes étapes de l'arnaque

Quelques mois, après avoir été hameçonné comme je le décris en annexe, je reçois cela comme une page qui s'ouvre inopinément alors que j'étais sur un autre site qui n'a rien à voir avec Telenet, dimanche 8/12/2019 à 17h. Comprenant immédiatement que je retrouve mes arnaqueurs, je prends soin de faire une copie d'écran à chaque étape de leur simulacre.

L'adresse ci-dessous n'est déjà plus valide. Ils ont déjà « déménagé ».

<https://eu.retailresumenoexperience.top/5881ab4b735b799aa56f1f9eefbda14b/index.html?ip=188.188.26.249&siteid=YjY0MTY3NzY0NjKxNjE2ODcwMzM0IzE1NzU4MjEwNzZANTE1M0BfOGRjODE2NwVhNmU1YzkyNWJhNzlmOWNjZjlwMWU5OGE&trackid=20191208160444513>

L'employée du helpdesk de Telenet que j'ai eue en ligne la première fois m'a fait noter à juste titre que les adresses dont émane ce genre d'arnaque ne contiennent pas « Telenet » au début, pour ainsi dire : à la racine, comme c'est le cas avec la page de login que j'ai mise dans mes favoris :

<https://login.prd.telenet.be/openid/login>

Notons quand-même que « Telenet » n'est pas vraiment à la racine, puisque précédé de « login.prd » mais il se trouve bien entre les premiers « / », comme dans un répertoire « racine ». Bref.

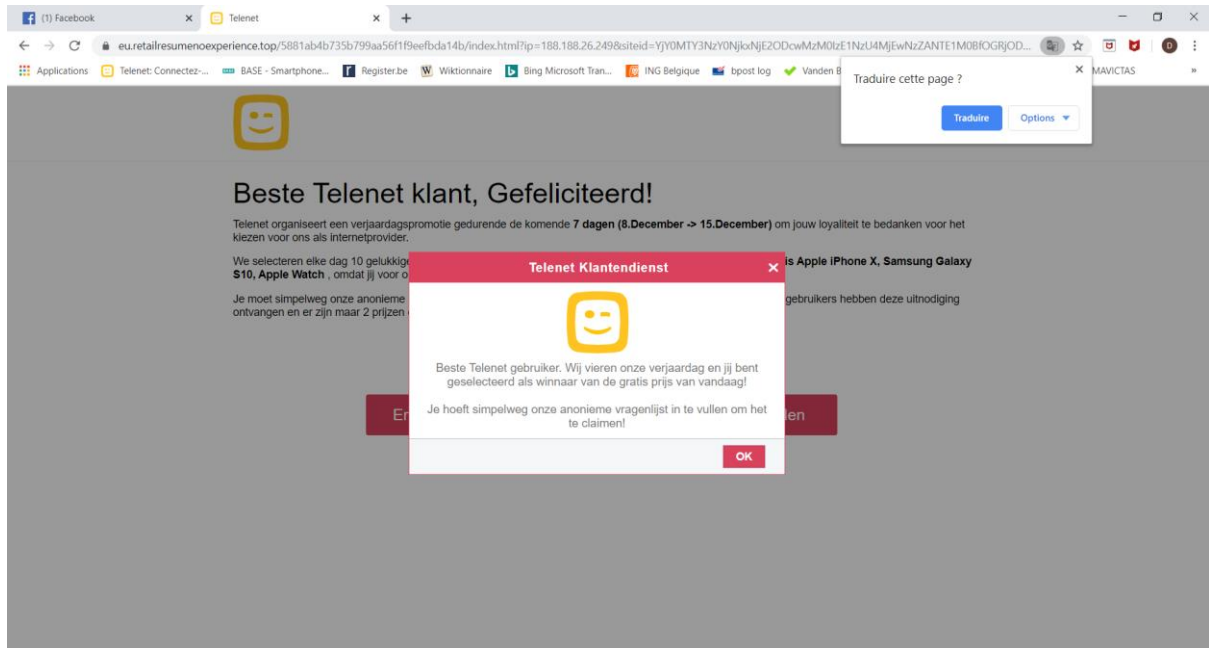
## VII. Simulacre d'enquête de satisfaction, captures d'écran

Pour vous mettre en confiance, les escrocs vous ont concocté un joli simulacre d'enquête de satisfaction, tout à fait dans la gamme de celles qui, en sus d'alimenter certaines statistiques, donnent au client l'illusion d'avoir une relation participative avec le fournisseur ou l'opérateur. On lui demande son avis ! Quelle honneur !



## Screenshot 1



« Telenet » fête son anniversaire et veut offrir un cadeau à ses clients à cette occasion. C'est évidemment du plus haut comique.



## Screenshot 2

eu.retailresumenoexperience.top/5881ab4b735b799aa56f19eefbda14b/index.html?ip=188.188.26.249&siteid=yY0MTY3NzY0NjoxNjE2ODcwMzQ0ZEt1NzU4MjEwNzZANTE1M0BIOGRJOD...

Applications Telenet: Connectez-... BASE - Smartphone... Register.be Wiktionnaire Bing Microsoft Tran... ING Belgique bpost log Vanden Borre Welcome to An OB... AREAW PROMAVICTAS

  België

### Beste Telenet klant, Gefeliciteerd!

Telenet organiseert een verjaardagspromotie gedurende de komende **7 dagen (8.December -> 15.December)** om jouw loyaliteit te bedanken voor het kiezen voor ons als internetprovider.

We selecteren elke dag 10 gelukkige gebruikers die een exclusief geschenk van ons winnen, waaronder **een gratis Apple iPhone X, Samsung Galaxy S10, Apple Watch**, omdat jij voor ons hebt gekozen En uw IP-adres **188.188.26.249** is geselecteerd geweest.

Je moet simpelweg onze anonieme vragenlijst hier onderaan beantwoorden om jouw prijs te winnen. Schiet op! 8 gebruikers hebben deze uitnodiging ontvangen en er zijn maar 2 prijzen om te winnen.

### Ben je tevreden met Telenet?

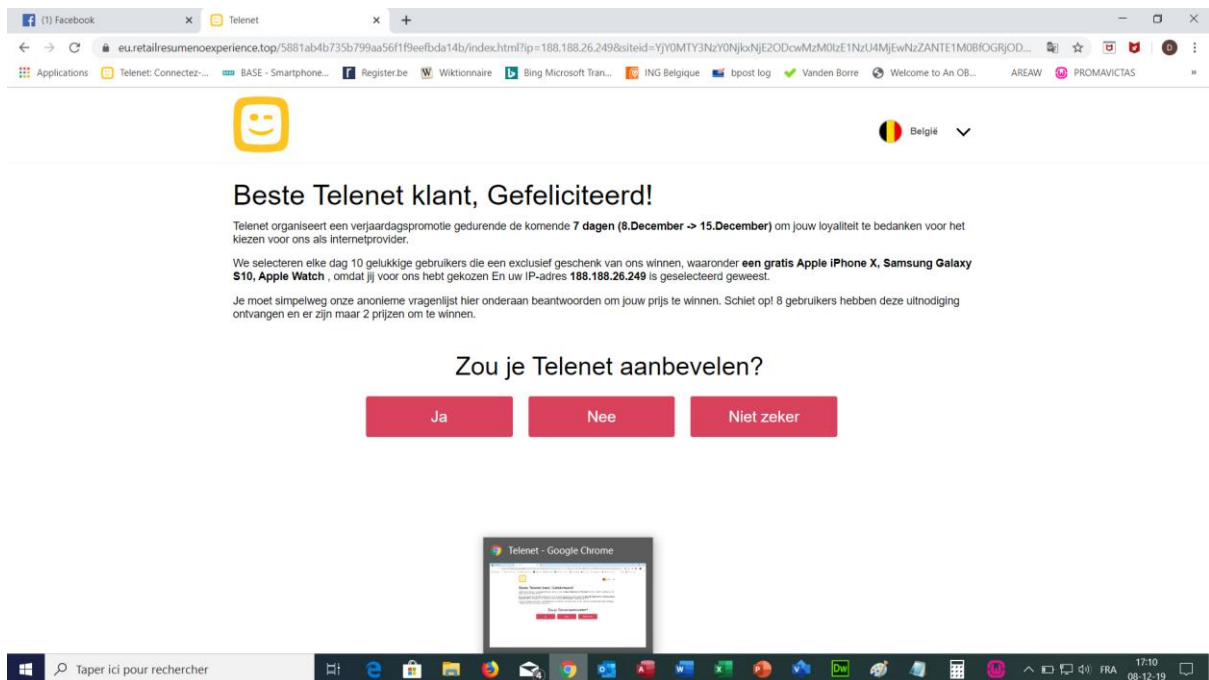
Taper ici pour rechercher

17:09 08-12-19

Je clique sur [Tevreden] pour passer à l'étape suivante.

### Screenshot 3

Question classique sur ce que le client soit disposé à les recommander à autrui. Je me demande, si j'avais cliqué sur [Ontevreden], s'ils auraient eu la bêtise de passer à cette étape. Etant mécontent, oui, je les recommanderais à mes ennemis.



Je clique sur [Niet zeker].

## Screenshot 4

The screenshot shows a web browser window with the Telenet logo and a congratulatory message. The message is in Dutch and mentions a promotion for the best Telenet customer, with prizes including an iPhone X, Samsung Galaxy S10, and Apple Watch. Below the message are three buttons: 'De snelheid', 'De diensten', and 'De prijs'. The browser's address bar shows a URL from 'eu.retailresumenoexperience.top'. The Windows taskbar at the bottom shows the search bar and various application icons.

Beste Telenet klant, Gefeliciteerd!

Telenet organiseert een verjaardagspromotie gedurende de komende **7 dagen (8.December -> 15.December)** om jouw loyaliteit te bedanken voor het kiezen voor ons als Internetprovider.

We selecteren elke dag 10 gelukkige gebruikers die een exclusief geschenk van ons winnen, waaronder **een gratis Apple iPhone X, Samsung Galaxy S10, Apple Watch**, omdat jij voor ons hebt gekozen. En uw IP-adres **188.188.26.249** is geselecteerd geweest.

Je moet simpelweg onze anonieme vragenlijst hier onderaan beantwoorden om jouw prijs te winnen. Schiet op! 8 gebruikers hebben deze uitnodiging ontvangen en er zijn maar 2 prijzen om te winnen.

Wat vind je leuk aan Telenet?

De snelheid   De diensten   De prijs

Je clique sur [De diensten]. On est toujours abondamment félicité. Le client champion atteint la ligne d'arrivée !

## Screenshot 5

Nous arrivons sur la page tant attendue, celle où l'on peut réclamer son cadeau :

eu.retailresumenoeexperience.top/5881ab4b735b799aa56f1f9eebfda14b/index.html?ip=188.188.26.249&siteid=yjY0MTY3NzY0NjcxNjE2ODcwMzM0ZzE1NzU4MjEwNzZANTE1M0BfOGRJOD...

Applications Telenet: Connectez... BASE - Smartphone... Register.be Wiktionnaire Bing Microsoft Tran... ING Belgique bpost log Vanden Borre Welcome to An OB... AREAW PROMAVICTAS

België

### Beste Telenet klant, Gefeliciteerd!

Telenet organiseert een verjaardagspromotie gedurende de komende **7 dagen (8.December -> 15.December)** om jouw loyaliteit te bedanken voor het kiezen voor ons als internetprovider.



We selecteren elke dag 10 gelukkige gebruikers die een exclusief geschenk van ons winnen, waaronder **een gratis Apple iPhone X, Samsung Galaxy S10, Apple Watch** , omdat jij voor ons hebt gekozen En uw IP-adres **188.188.26.249** is geselecteerd geweest.

Je moet simpelweg onze anonieme vragenlijst hier onderaan beantwoorden om jouw prijs te winnen. Schiet op! 8 gebruikers hebben deze uitnodiging ontvangen en er zijn maar 2 prijzen om te winnen.

**Gefeliciteerd! Kies je favoriete cadeau:**

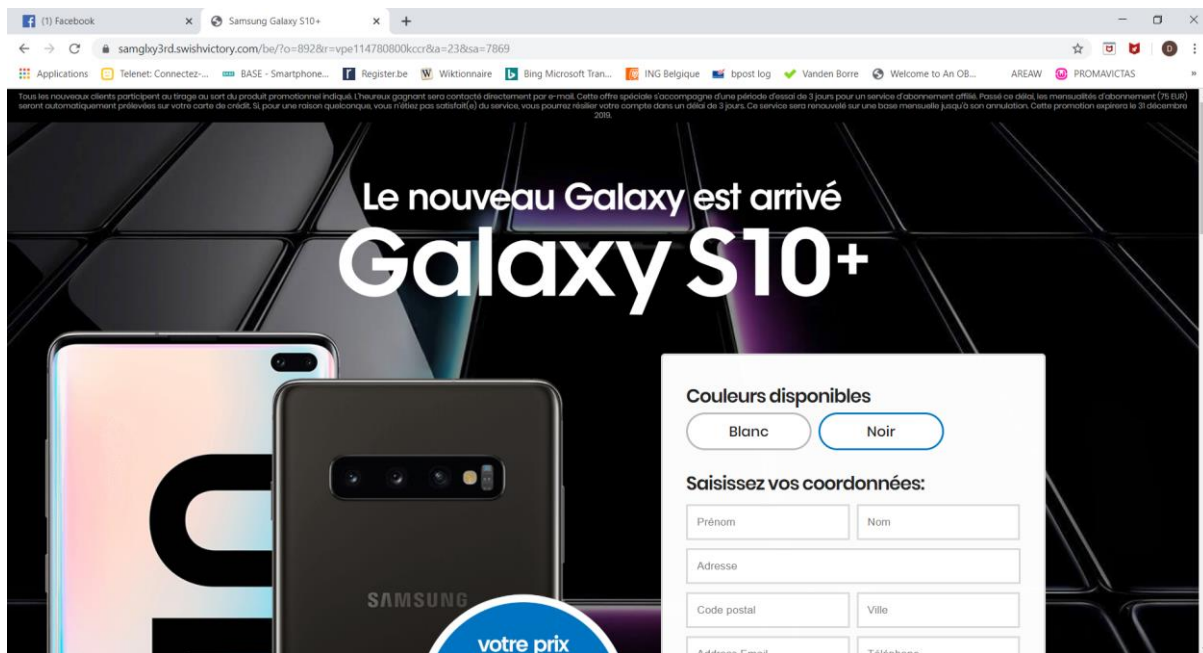
**Vanwege het beperkte aanbod is je beloning gereserveerd voor de volgende 2 : 49 .**

Je moet het claimen of we zullen het moeten aanbieden aan de volgende Telenet-gebruiker. Vul de juiste informatie in om een correcte levering van je gratis Samsung Galaxy S10 te garanderen!

	<b>Samsung Galaxy S10 (met Telenet SIM)</b> Waarde: <b>€1.149.00</b> Uw prijs: <b>transportkosten</b> Aantal resterend: <b>1</b>	<b>Claimen</b>
	<b>Apple iPhone Xs (met Telenet SIM)</b> Waarde: <b>€1.349.00</b> Uw prijs: <b>transportkosten</b>	<b>Claimen</b>

Je clique sur [Claim].

## Screenshot 6



Je ne vais pas plus loin. Ayant assez d'éléments pour reconnaître l'arnaque NONESTOPTRACKS dont j'ai été victime. Je préfère de plus éviter de lancer leur machine une seconde fois contre moi. N'ayant évidemment pas gagné le Galaxy, ils seraient encore capables de me débiter 2 x 65 EUR.

## ANNEXE I - Première occurrence de l'arnaque

*Cette annexe contient, surtout vers la fin, des redites par rapport à ce que j'ai écrit dans le corps du texte principal. C'est par ce texte relégué en annexe que j'ai commencé à décrire le problème. Je l'ai un peu remanié, mais en substance, c'est ce que j'écrivais déjà.*

Il y a quelques semaines, je reçois un message, sinon pire : une page pirate s'est ouverte inopinément sur le site de Telenet, alors même que j'effectuais un paiement pour cet opérateur. Un peu d'eau ayant coulé sous les ponts depuis, je ne serais plus capable de déterminer si j'ai reçu un mail promotionnel ou si une page s'est ouverte.

Immergé dans le contexte agaçant d'un paiement en ligne en faveur de Telenet sur le site web de Telenet (en fait, ils vous redirigent vers un autre système pour effectuer ce paiement), j'ai cru que Telenet m'appâtait pour gagner un nouveau Samsung Galaxy. Le mien me suffit – j'aurais revendu cet appareil dans une boutique quelconque. Je me serais débarrassé avec profit de cette nouveauté inutile. Comme c'était Telenet (dans ma tête occupée par un paiement pour eux, comme je viens de l'écrire), je me suis dit que pour un euro, je ne risquais rien. Il n'est pas exclu que j'aie commis l'imprudence de réintroduire mon numéro de carte, sans doute en râlant puisque je devais me dire que si je venais de faire un paiement pour Telenet, celui-ci devait bien le connaître dans le même contexte et donc ne pas devoir me le redemander.

Donc rendez-vous bien compte de l'étonnante quasi-simultanéité de mon interaction avec le vrai Telenet et le faux Telenet qui interfère sinon pendant cette première interaction (transaction) du moins immédiatement après, comme si le faux Telenet était à l'affût comme un fauve pour bondir sur la proie effectuant un paiement pour le vrai Telenet. Il est difficile de ne pas y voir une curieuse synchronisation, d'une efficacité presque surprenante ! Comme si le vrai Telenet et le faux Telenet travaillaient en tandem.

Vous êtes conditionné par le système, intentionnellement ou non (je manque d'éléments pour aborder cette question risquée ici), de telle sorte que vous croyez être CHEZ Telenet. Et un « fake » vous emporte ailleurs en coup de vent alors que vous croyez être toujours CHEZ Telenet. Non, vous avez été emporté par une rafale numérique CHEZ le faux Telenet.

J'ai donc accepté de verser 1 euro pour gagner un Samsung à plusieurs centaines d'euros. Je me suis énervé sur Telenet de m'importuner ainsi et me suis, malgré tout, laissé appâter, en pensant qu'il s'agissait bien de cet opérateur que je finissais à peine de payer (via un autre système annexe dont le nom me revient : Doccle, qui, ceci dit, pourrait être piraté aussi ou impliqué dans un trafic de numéros de cartes).

Je ne gagne évidemment pas de Samsung mais un abonnement sur une autre arnaque NoneStopTracks (musiques, films) qui ne m'intéresse pas du tout. Même pour un euro, je veux me désinscrire de cette crasse, me doutant que ces escrocs deviendraient vite plus gourmands. Déjà exaspéré par la procédure de paiement numérisé, je n'y arrive pas.

Je perds cela de vue même si regarde dans le flot de paiements effectués avec Visa ce qui est justifié ou pourrait ne pas l'être. Le mois précédent, octobre 2019, je constate d'abord NoneStopTracks - 65 EUR ! Je ne peux pas voir si je n'ai pas été illégalement débité encore plus tôt (le système de l'ING ne remonte pas assez dans le temps concernant les dépenses VISA).

Je constate qu'un autre parasite débite la Visa illégalement de plus de 45 EUR par mois ! Cette double arnaque me coûte donc plus de 110 EUR par mois ! Ces deux gangsters travaillent donc ensemble.

Je ne parviendrai que plus tard à relier NoneStopTracks et Luomedia à l'arnaque que je vous ai décrite. Idiot ? Lorsque je prends un taxi, ou fait des achats dans un night shop, les noms des bénéficiaires figurant dans la liste de vos dépenses par carte bancaire ne vous permettent pas toujours de les identifier. Vous avez pris un taxi bleu et la course est attribuée à un certain Startricks 87, par exemple, chauffeur indépendant travaillant avec le dispatching des bleus. Les noms des deux escrocs susmentionnés passent donc inaperçus dans le bataillon des inconnus. C'est la récurrence du prélèvement qui attire votre attention.

Telenet en lequel NoneStopTracks se serait déguisé (fausse page, faux mail de Telenet) me dit au téléphone qu'ils ne font jamais de telles promotions à la Samsung. De son côté, VISA me dit que je dois faire bloquer la carte pour ne plus être débité. On me conseille de leur téléphoner mais ils seraient capables de pirater mon smartphone ! Pas très judicieux comme conseil de la part de Visa. Je devrais d'abord téléphoner aux arnaqueurs, bloquer la carte Visa s'ils ne répondent pas. Après ces deux étapes, VISA pourraient lancer une enquête au terme de laquelle je pourrais être remboursé. Ah ah ah ! Je vais bien entendu bloquer la carte, exiger une enquête et les poursuivre avec une persévérance proche de la férocité. Quant au remboursement...

Tout est clair ?



## ANNEXE II – Luomedia dans la liste des sites frauduleux

Voir le lien direct <https://www.signal-arnaques.com/scam/view/74730>

Extrait ci-dessous concernant Luomedia.

Site internet frauduleux : [www.luomedia.eu](http://www.luomedia.eu)

### ARNAQUE SUSPECTÉE !!!

<b>Date</b>	30/08/2017
<b>Url / Site internet</b>	<a href="https://www.luomedia.eu/admin/home">https://www.luomedia.eu/admin/home</a>
<b>Contenu de l'arnaque</b>	<p>Le 29/08/2017 j'ai souscrit à l'offre gratuit d'essai pour un film à regarder en streaming le site streaming direct dont je donne le lien : <a href="http://streaming-direct.co/fr/">http://streaming-direct.co/fr/</a> Le problème c'est qu'il débite la CB (information obligatoire pour visionner le film gratuit) j'ai donc fourni une ecarte bleu à 0,10 € pour passer) directement via un site tiers <a href="http://www.luomedia.eu">www.luomedia.eu</a> alors qu'il était mentionné par streaming qu'aucun prélèvement n'a lieu.</p> <p>Je me suis désinscrit le lendemain, mais maintenant luomedia menace avec un message de porter plainte en cas d'opposition ("..sur l'un de nos prélèvements et communiquer la banque et à la gendarmerie tous les paramètres d'identification ainsi que les copies d'écran des contenus accédés. Les contrevenants encourtent 2 ans de prison ferme, 30000 € d'amende ainsi qu'une interdiction bancaire de 5 ans").</p>
<b>Commentaire / Explications</b>	Merci de nous confirmer que cette menace est abusive et que vu le nombre de personnes piégés que ces 2 sites (StreamingDirect et luomedia) sont à mettre en liste noire des sites illégaux.
<b>Autres Références</b>	<p><a href="https://www.signal-arnaques.com/scam/view/103937">https://www.signal-arnaques.com/scam/view/103937</a> (1 commentaire) <a href="https://www.signal-arnaques.com/scam/view/168274">https://www.signal-arnaques.com/scam/view/168274</a> (4 commentaires) <a href="https://www.signal-arnaques.com/scam/view/155755">https://www.signal-arnaques.com/scam/view/155755</a> <a href="https://www.signal-arnaques.com/scam/view/166899">https://www.signal-arnaques.com/scam/view/166899</a></p>
<b>Pour en Savoir +</b>	<p><a href="#">Guide : 5 Conseils pour acheter sur un site marchand sans se faire arnaquer</a> <a href="#">Comment s'en sortir en cas d'arnaque à l'abonnement caché ?</a> <a href="#">Comment détecter les sites internet frauduleux ?</a> <a href="#">Que faire en cas d'Arnaque ? Il n'est peut-être pas trop tard...</a></p>

## ANNEXE III – Echange de courriels avec Luomedia

### 1) Je leur ai envoyé ce message le mer. 20-11-19 04:36 via un formulaire de contact de leur site web :

« Selon toute évidence, vous débitez illégalement la carte Visa de ma compagne Nicole D. n°XXXX XXXX XXXX 6129 pour vos propres services que je n'ai jamais demandés. Il semble que vous travailliez de concert avec NONESTOPTRAKS qui s'est fait passer pour l'opérateur Telenet (et d'autres). Je vous invite à nous rembourser dans les plus brefs délais pour ne pas aggraver votre cas. J'ai de toute façon lancé une enquête contre vous, via VISA, mais je ne me contenterai pas de cela.

Bien à vous,

Daniel Pisters - Nicole D. – Bruxelles »

### 2) Ils me répondent ce même mer. 20-11-19 10:21 :

Support Luomedia.eu [support@luomedia.eu](mailto:support@luomedia.eu)

To [daniel.pisters@telenet.be](mailto:daniel.pisters@telenet.be)

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre message.

Nous confirmons la résiliation de votre abonnement, cette démarche vous garantit de ne plus jamais être débité.

Vos accès restent bien entendu valables jusqu'à la fin de la période déjà payée et ce sans limitation d'utilisation.

Les conditions de l'offre à laquelle vous avez souscrit étaient clairement expliquées en bas de la page où vous avez renseigné les coordonnées de votre carte bancaire, ainsi que dans les conditions générales que vous avez obligatoirement cochées comme validées avant de rentrer sur le site, ainsi que dans tous les e-mails que vous avez reçu dès votre entrée dans la zone membre. Nous ne pouvons pas être tenus responsables du fait que vous n'ayez lu aucun de ces rappels pourtant fréquents.

**Les seuls cas de remboursement sont ceux d'usurpation d'identité avec vol de carte bancaire. La procédure passe obligatoirement par une plainte de police qui nous demandera les détails de connexion (adresse IP etc...) qui permettront de remonter jusqu'à la véritable adresse et identité de l'usurpateur ou du voleur de carte bancaire.**

Nous vous remettons en pièce jointe copie de la page d'inscription que vous avez du remplir, ou vous pouvez constater que tout est bien précisé. La durée de 2 heures de l'essai gratuit ainsi que la procédure de déconnexion et les informations de l'abonnement.

A votre service

## Le support

### 3) J'ai vérifié qu'ils avaient cessé de débiter ma carte de crédit. Je termine l'échange en ces termes (mail envoyé le mer. 20-11-19 10:26)

[daniel.pisters@telenet.be](mailto:daniel.pisters@telenet.be)

To 'Support Luomedia.eu' [support@luomedia.eu](mailto:support@luomedia.eu)

Merci. Nous verrons ce qui s'est réellement passé. Je ne prétends pas que vous soyez en accointance avec NoneStopTracks. Etant donné la quasi-simultanéité, je vous y ai associé.

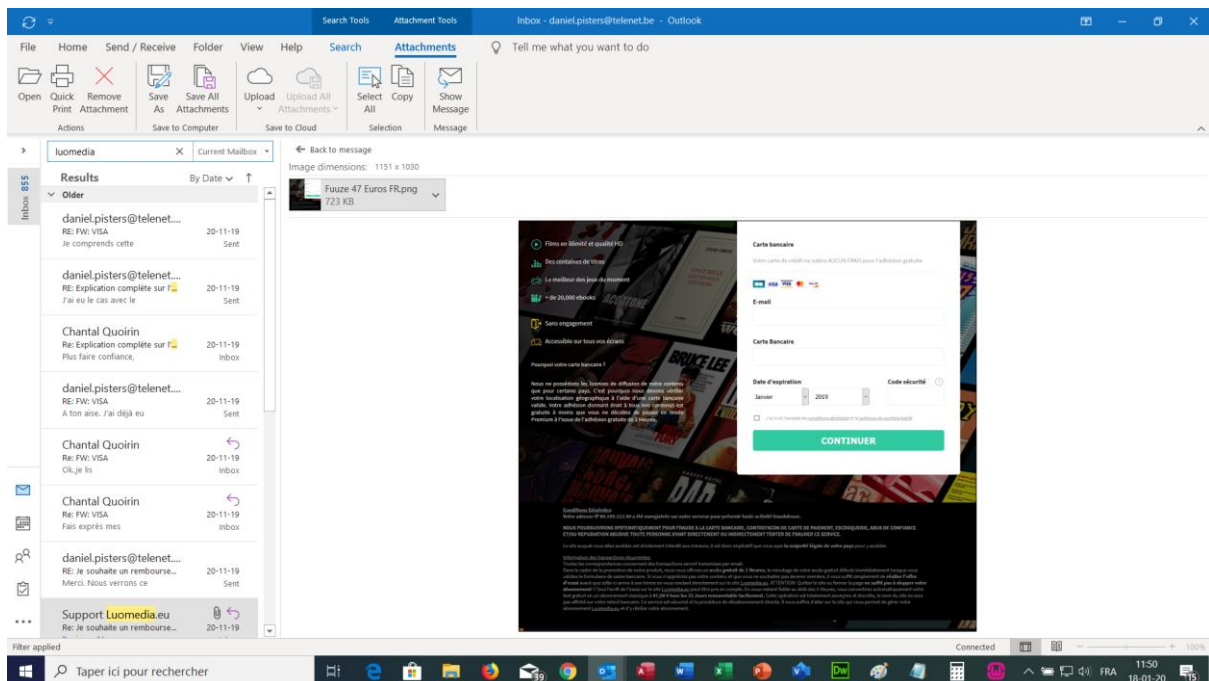
Ils ont usurpé l'identité de Telenet. Cela est au moins certain. Quant aux enquêtes de police, je connais la procédure.

Bien à vous,

Daniel Pisters pour Nicole D..

**J'écris « pour Nicole D. » car il s'agit en réalité de la carte VISA de ma compagne, ce qui ne change rien à l'affaire. Notez comment ces gangsters se prévalent de la « procédure ». C'est comme d'habitude, le monde à l'envers.**

**Voici ce qu'ils tiennent pour une preuve de mon inscription dans leur espace client en pièce-jointe de leur mail de réponse :**



**Cela ne signifie absolument rien ! Il n'y a rien dans cette copie d'écran qui indique des données relatives à ma soi-disant inscription. Notez aussi que Luomedia offre aussi des services très similaires à ceux de NoneStopTracks.**